



INFOS PRATIQUES

MAIRIE : (tél 01 64 98 31 03)

Heures d'ouverture du secrétariat au public :

Mardi : 9h à 12h et 14h à 17h

Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

fermeture les lundi et mercredi

Une main courante est à votre disposition pour toutes vos suggestions ou remarques.

SCOLARITE :

Une convention est signée avec toutes les commune du canton, et en projet avec Champcueil, pour l'accueil des enfants en petite section de maternelle (concerne les enfants nés en 2005).

TRANSPORT SCOLAIRE :

- ligne 3 : Collège de Champcueil
- ligne 22 : Lycée de Mennecy
- ligne 24 : LEP de Montmirault
- ligne 15 : Lycée et LEP d'Etampes

Si vos enfants doivent utiliser le transport scolaire, les demandes doivent être retirées dans les établissements scolaires sauf pour Etampes où les demandes sont à retirer à la Mairie de Mondeville.

Mondeville à venir

Votre nouvelle équipe municipale

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à remercier les Mondevilloises et Mondevillois qui nous ont accordé leur confiance le 09 mars dernier.

Nous sommes conscients que ce résultat nous contraint à un maximum d'efforts, soyez donc assurés que nous mettrons tout en œuvre pour atteindre les objectifs fixés et que nous saurons rester fidèles à nos engagements.

Nous serons attentifs à chacun de nos concitoyens et vigilants sur la défense des intérêts de notre commune dont nous conserverons le caractère rural.



Nous avons la volonté, et je dirais le devoir, de tout faire pour que notre village progresse.

Les nouvelles commissions sont maintenant en place, le budget est voté et les projets vont être mis en route.

Nous avons rassemblé sur le site internet : www.mondeville91.fr

toutes les informations utiles qui doivent vous permettre de mieux connaître votre village et découvrir les actualités de la commune.

C'est très sincèrement que je vous renouvelle mes remerciements pour votre confiance. Accompagné des 14 conseillers municipaux que vous avez choisis, j'envisage les années à venir avec sérénité et enthousiasme.

Cordialement

Jean-Pierre Delhotal

CELEBRATION DU 08 MAI 1945



Jeudi 8 mai 2008, une cinquantaine de Mondevilloises et Mondevillois se sont donné rendez vous au monument aux morts pour commémorer le 63^{ème} anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale .

La cérémonie a commencé par la lecture d'un message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) suivi d'un

message du secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants, Jean-Marie Bockel.

Etaient présents les représentants des anciens combattants de la 2^{ème} guerre mondiale et de la guerre d'Algérie ainsi que la compagnie des Pompiers du Val d'Ecole, le Conseil Municipal, et Mme Caroline Parâtre suppléante du Conseiller Général Guy Gautier.



Site Officiel de la commune

www.mondeville91.fr
de Mondeville - Essonne

Pour nous contacter par Internet : info.mondeville@orange.fr

MESSAGE DE KATIA BONETTI A TOUS LES MONDEVILLOIS

A la suite de l'incendie ayant ravagé ma maison le 01 avril et la perte de mon compagnon François, je voulais adresser à tous mes sincères et chaleureux remerciements pour votre aide, votre solidarité ainsi que votre immense générosité tant morale que financière. J'aimerais tout particulièrement remercier notre Maire, Jean-Pierre Delhotal, ainsi que Daniel Follérou et Pascale Péterlongo pour leur soutien



sans faille. Je ne leur ai pas facilité la tâche pour leur début de mandature...

qu'ils sachent ici, qu'ils peuvent compter sur moi, si un jour mes modestes compétences peuvent être mises à contribution; même en attendant de revenir à Mondeville dans un temps futur. Un grand merci également aux pompiers pour leur célérité et leur dévouement et à Gérard Lasne pour sa précieuse aide professionnelle. Je voudrais conclure ce petit mot en citant les mots de je ne sais plus quel poète: « Vous ne pouvez pas choisir de quelle façon vous mourrez, ni à quelle date. Mais vous pouvez décider de quelle façon vous voulez vivre maintenant. »

Encore merci à tous

Katia Bonetti 06 13 03 32 66

NOCES D'OR DE MUGUETTE ET JEAN FERRAND



Le 29 mars, 50 ans après, Muguette et Jean sont revenus devant Monsieur le Maire pour célébrer leurs nocés d'or entourés de leur famille, voisins et amis. Ils étaient tous présents dans la joie et la bonne humeur. Monsieur Le Maire

termine la cérémonie par ces mots: « Permettez moi de vous féliciter pour votre enthousiasme, tout le conseil municipal vous souhaite encore de belles et nombreuses années ensemble avec vos enfants et petits enfants ».

SALLE POLYVALENTE

La location est maintenant possible le dimanche.

| TARIFS | Mondevillois | Hors commune | Associations de Mondeville |
|--|---------------------|--------------|----------------------------|
| Location de Salle "Forfait Week-end" Vendredi 18h à Dimanche 18h | 300 € | 500 € | 0 € |
| Location de Salle "Forfait Dimanche" 8h00 à 8h00 | 200 € | 300 € | 0 € |
| Location de Vaisselle 100 Couverts | 50 € | | 0 € |
| Location de Vaisselle Articles cassés | 2 € / Article cassé | | |
| CHEQUE DE CAUTION Dégats Matériels | 800 € | | |
| CHEQUE DE CAUTION Ménage non fait | 200 € | | |

CERTIFICAT D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE OBLIGATOIRE

LA FETE DES VOISINS

Le 27 mai 2008, malgré un temps pluvieux, la fête des voisins a quand même eu lieu à la Padôle



MM. Erick Metayer et Daniel Pescheux sont à l'origine de cette proposition de rencontre conviviale qui a permis aux personnes présentes de partager un agréable moment autour d'un barbecue et de trinquer à l'amitié.

Nous avons la ferme intention de remettre cela dès l'année prochaine avec toute la Padôle. Nous émettons le souhait que ce mouvement puisse s'étendre aux autres quartiers de Mondeville.

FEUX DE JARDINS

Nous vous rappelons, conformément à l'arrêté municipal n°244-22-07 du 16/11/2007 :

- qu'il est **strictement interdit** à quiconque d'incinérer les végétaux et de façon générale, d'allumer des feux de jardins, sur toute la commune, du 1er mai au 14 septembre de chaque année
- Tout feu allumé en dehors des dates autorisées peut entraîner, à vos frais, l'intervention des pompiers, doublé d'un procès verbal de gendarmerie.
- La municipalité décline toute responsabilité en cas de non respect des règles stipulées dans la réglementation.

Cette interdiction vaut pour toute l'année à proximité des lieux publics, école, salle polyvalente.

AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Samedi 21 Juin: Fête de la musique
- Samedi 28 Juin: Fêtes des écoles (kermesse et repas)
- Samedi 05 juillet: 3ème trail des Moulins
- Dimanche 13 juillet: Feu d'artifices et bal populaire
- Vendredi 15 août: Concours de boules
- Dimanche 31 août: 9ème édition de la course « le cul d'enfer »
- Dimanche 07 septembre: Vide grenier
- 13 et 14 septembre: Journée du patrimoine
- Samedi 20 septembre: 4ème trail du Gatinais

FETE DE LA MUSIQUE

Chorale des enfants de l'école dans la cour de la mairie à 11 heures.

L'ASSOCIATION S.I.L.C. RECHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL pour des mini séjours linguistiques de février à novembre pour des adolescents étrangers de 13 à 17 ans. L'accueil se fait du lundi au vendredi. L'hébergement est indemnisé. Pour tous renseignements, contacter :

Mme Dominique FERRAND 06 87 51 27 17 / 01 64 99 89 26

Le prochain conseil municipal se déroulera le vendredi 20 juin 2008 à 20 heure 30 dans la salle du conseil. Rappel: le conseil municipal est publique et donc ouvert à tous.